

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



Nom et Adresse : **Ville de Muret – 27 rue Castelvieux – 31605 Muret Cedex**

Pouvoir Adjudicateur : **Monsieur le Maire**

Type de procédure : **Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique**

Objet du marché : **MP202205– Travaux d'extension et de réaménagement de la Mairie de Muret**

Les prestations sont divisées en huit lots

- Lot 1 FONDATION MICROPIEUX – AMENAGEMENT PATIO
- Lot 2 OSSATURE METALLIQUE PLANCHERS SECS METAL + BOIS
- Lot 3 ETANCHEITE MULTICOUCHES + ISOLATION
- Lot 4 PLATRERIE - DOUBLAGE
- Lot 5 ELECTRICITE CFO-CFA
- Lot 6 CHAUFFAGE REVERSIBLE
- Lot 7 SOLS SOUPLES – PEINTURE
- Lot 8 MENUISERIE ALU – MUR RIDEAUX

Les variantes ne sont pas autorisées.

Visite OBLIGATOIRE, voir condition dans le règlement de consultation (RC)

Lieu d'exécution : 31600 MURET

Critères et sous-critères de jugement des offres (sous-critères détaillés dans le RC) :

- Prix des prestations 45 %
- Valeur technique 55 %

Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>

Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>

Date prévisionnelle de notification : MARS 2022

Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr

Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>

Date limite de réception des offres : **Vendredi 18 février 2022 à 12h00**

Délai de Validité des offres : 120 jours

Date d'envoi du présent Avis à la publication : MARDI 25 JANVIER 2022